

Conditions de réservation pour les groupes 2027

Merci d'avoir choisi notre Maison pour votre stage ou événement !
Nous accueillons dans le cadre d'une maison communautaire, un lieu de vie animé par ses habitant·es. Nous vous remercions de bien lire la fiche « Informations sur le lieu d'accueil » et les conditions ci-dessous avant de nous renvoyer ce contrat rempli et signé en page 2.

Réservation globale pour le groupe

1. Nous accueillons en **pension complète**, donc en séjour **résidentiel**. Par ce contrat, **vous réservez une ou plusieurs salles associées à un certain nombre de places d'hébergement en pension complète** (entre 10 et 99). Merci d'informer du nombre de personnes attendu de façon réaliste. Vous pourrez le revoir à la hausse progressivement dans la limite de nos places restantes. Si le nombre de personnes réellement hébergées est **inférieur d'au moins 25%** au nombre engagé, **ou en cas d'annulation totale** de votre réservation, cela donnera lieu à un dédommagement de **10€ par nuitée annulée** (sauf si ces nuitées sont remplacées par des réservations ultérieures).

2. **Arrhes** : Pour confirmer votre engagement, veuillez accompagner ce contrat d'un **chèque d'arrhes** (encaissé à la fin du séjour) ou **virement bancaire**, équivalant au total de la location des salles. **En cas d'annulation de la réservation de votre part, ces arrhes seront gardées en guise de dédommagement, y compris en raison d'un manque d'inscriptions.** C'est aussi le montant dont nous vous dédommagerions si nous-mêmes devons annuler. Si la réservation était annulée par une contrainte absolue extérieure, les arrhes pourront être reportées à une réservation ultérieure.

Chèque ou virement bancaire à l'ordre de ARCHE DE ST ANTOINE

Code IBAN : FR76 1027 8089 3000 0890 8974 093

Code BIC : CMCIFR2A

Merci de mettre dans le libellé du versement le nom de votre groupe et dates du stage.

3. **Aménagement** : Les salles sont **louées aménagées** selon vos demandes plusieurs jours avant votre venue, dans la limite de notre matériel. Un supplément vous sera facturé pour des services techniques particuliers (cf. fiche technique). **Internet** est accessible dans notre bibliothèque par wifi, et peut être installé dans vos salles.

NB : Nous ne prenons pas en charge la **communication** sur votre stage ou événement. Figurer dans notre programme fait l'objet d'un partenariat particulier à certaines conditions.

Conditions d'accueil et responsabilité

4. Nous demandons aux animateur·ices de veiller au respect par leur groupe du fonctionnement de la maison et de notre cadre de vie.

5. L'organisateur·ice est légalement co-responsable des garanties sanitaires au sein de son groupe, dont la gestion des problèmes d'urgence médicale.

6. En tant qu'association Loi 1901, nous ne recevons que nos adhérent·es. La **cotisation annuelle** est de 18€ par foyer familial.

Réservations des hébergements des personnes

7. Afin que les personnes de votre groupe s'inscrivent en connaissance des conditions d'accueil, vous vous engagez à les en informer clairement et à la **fiche « Informations sur le lieu d'accueil »** envoyée avec ce contrat.

8. Des personnes supplémentaires peuvent être accueillies dans les salles ou prendre les repas sans être hébergées à certaines conditions, vues au cas par cas (jauges...). **Le nombre d'hébergements réservé est garanti jusqu'à 3 semaines avant le séjour.** Ensuite, les places restantes pourront être attribuées à d'autres.

9. L'hébergement se fait dans 4 types de chambres aux confort différents. Chaque groupe peut disposer de chambres individuelles pour au moins **25%** du nombre de réservations (plus si possible). Nous demandons à chacun·e de donner 2 choix de type de chambre.

10. Deux animateur·ices par groupe sont logé·es par défaut en chambre Individuelle Confort, sans payer de suppléments. N'oubliez pas de réserver les chambres et repas de tous les animateur·ices et intervenant·es.

11. Il y a trois modalités possibles pour les réservations des hébergements :

- **La réservation indirecte (par défaut)** : les personnes s'inscrivent au stage auprès de vous ; suite à cela vous leur envoyez un lien vers un formulaire internet de réservation adressé à l'Arche. Le secrétariat sera alors directement en lien avec les personnes.
- **La réservation directe** : le secrétariat de l'Arche reçoit directement les inscriptions au stage à la place de l'animateur·ice (seulement pour certains stages dans notre programme).
- **La réservation groupée** : l'organisateur·ice du stage centralise toutes les demandes d'hébergement et les envoie de façon groupée (dans un tableau dédié) à l'Arche (adapté pour les paiements groupés ou les groupes étrangers).

Nous demandons des **arrhes** aux personnes qui utilisent les **réservations directe et indirecte** (sauf aux animateur·ices). Les personnes nous payent directement sur place leur pension et adhésion, sauf accord particulier pour des **paiements groupés** par l'organisateur·ice (cf. contrat spécifique).

L'ARCHE DE
SAINT ANTOINE

Votre contact : Magali Audion
Tél. 04 76 36 48 19 (numéro réservé aux animateur·ices)
groupe@arche-sta.com

Arche de Saint-Antoine - CONTRAT D'ENGAGEMENT RECIPROQUE 2027

Dates :

Titre du stage/événement/groupe :

Animateur·ices :

Heure du début officiel du stage/événement :

(salle gratuite à partir de 18h)

Heure souhaitée de début d'occupation de la salle (installation, accueil) :

Heure de fin :

Nombre de places en hébergement réservées :

(intervenant·es et animateur·ices compris)

Attention : ce nombre vous engage : cf. article 1 du contrat

☐ **Réservations Indirectes :** les gens s'inscrivent à votre stage/événement auprès de vous, puis vous leur envoyez un formulaire dédié pour réserver leur hébergement à l'Arche

☐ **Réservations Directes :** les gens s'inscrivent à votre stage auprès de l'Arche

☐ **Réservations Groupées :** vous centralisez les demandes d'hébergement
(Cf. contrat spécifique si le paiement aussi est groupé)

Personne organisatrice :

Tél. : **E-mail :**

Éléments de facturation :

Structure organisatrice :

N°TVA intracommunautaire (ou à défaut SIRET) :

Adresse :

E-mail :

Site internet :

☐ J'ai pris connaissance de [la charte d'accueil](#) de la maison.

☐ J'informe les participant·es avant leur inscription des conditions d'accueil et que leur séjour est conditionné à l'**adhésion à l'association Arche de St-Antoine**.

☐ J'accepte les conditions de réservation et d'annulation **décrites en page 1**.

SALLES - prix forfaitaire par jour

↓ NOMBRE DE JOURS :	m ²	1 jour	2-3 jours	4 jours	5 jours et +
Bell hooks (ex-Musique)	40	111€	72€/j	69€/j	66€/j
Commune	52	122€	75€/j	71€/j	67€/j
Chanterelle (ex-Jean Goss)	73	179€	114€/j	109€/j	104€/j
Lanza del Vasto	90	211€	129€/j	125€/j	119€/j
Chân Không (ex-Blanche) + annexe Iris	100 +30	230€	142€/j	133€/j	125€/j
Salle du Jardin	150	271€	161€/j	146€/j	129€/j
Gandhi (salle de réserve)	50	122€	75€/j	71€/j	67€/j

Matériel souhaité : (précisez le **nombre** de ce dont vous avez besoin)

Vous pourrez préciser jusqu'à 5 jours avant le séjour (sauf besoins spécifiques à anticiper)

Coussins : Tableau : Tables : Chaises :

Autres (internet, vidéoprojecteur...) :

ARRHES

Les arrhes à verser pour confirmer notre engagement correspondent au total du coût de location des salles (cf. article 2 du contrat) =

Règlement par : ☐ chèque ☐ virement ☐ espèces

Date et signature :

Accueil groupes

Arche de Saint-Antoine

34, Basse Cour - 38160 Saint Antoine l'Abbaye

Tél. 04 76 36 48 19 (numéro réservé aux animateur·ices) - groupe@arche-sta.com